

**OM**  
SYSTEM



# CASHBACKS SUR LES APPAREILS

OM SYSTEM OM-1 ET OM-5

La promotion s'applique aux produits indiqués à la section 1, à condition qu'ils soient achetés entre 02/02/2023-02/04/2023.  
La réclamation doit être reçue avant le 16/04/2023. Une fois tous les détails vérifiés, le montant de la réduction sera transféré sur le compte du client final.  
<https://my.olympus-consumer.com/fr/p/promotions/om1-om5-cashback/>